

Force Ouvrière

Dans tous les établissements, les salariés expriment le besoin de reconnaissance de leurs compétences, une meilleure reconnaissance de leurs qualifications, une reconnaissance des efforts qu'ils fournissent au quotidien pour répondre aux exigences de nos activités. Ces salariés ne comprendraient pas qu'une fois de plus, la Direction ne les entende pas et leur attribue des miettes contrairement aux largesses qu'elle accorde aux actionnaires.

Revendication FO

Salaires - Rémunérations :

- Budget de 1% sous forme de prime à la disposition de la hiérarchie directe pour ses équipes.
- Budget de 2,5% pour les augmentations individuelles en fonction de la performance.
- Rattrapage de 1% pour les salariés non augmentés depuis 3 ans et plus.
- Un ajustement du salaire de base des moins bien rémunérés pour être au minimum à 10% au-dessus des minima conventionnels.
- Nous demandons à ce qu'il n'y ait plus de salarié au-dessous du TGA.
- Augmentation significative de 20€ de la prime d'assiduité pour les salariés de Wittelsheim et un assouplissement des règles d'obtention.
- Revalorisation de la prime Comtech (montant à préciser).
- Augmentation de la prime d'astreinte.

Qualité de vie au travail :

- Lancement d'une négociation pour obtenir un accord d'entreprise sur la charge de travail (accord novateur signé chez Orange en juin 2016).
- Possibilité de modifier les plages horaires de travail en autorisant les départs à 16H.
- Possibilité de passer le travail à domicile à 2 jours par semaine si entente entre N+1 et salarié.

Formation :

- Un plan de formation audacieux et digne de ce nom du personnel pour monter en compétence.

Passage cadre :

- En cas de passage cadre, les salariés non cadres ayant un indice 365 et plus seront systématiquement classifiés en position PII – indice 108 de la convention collective, sans tenir compte de la condition « d'expérience éprouvée » mentionnée par la CC de la métallurgie.

